

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# LE RÉVEIL

POLITIQUE—THEATRE—LITTÉRATURE—BEAUX-ARTS

Vol. VIII.

MONTREAL, 7 MAI 1898.

No. 174

## SOMMAIRE

Avant la séparation, *la Direction* — Exemptions de taxes, *Vieux-Rouge* — Le dessus du panier, *Cocardasse* — Coups de crayon, *Rigolo* — A LONDRES : Curieux symptômes, *Augustin Filon* — FEUILLETON : De toute son âme, *René Bazin*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous adresserons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet ou au No 1560 rue Store Dame.

## AVANT LA SÉPARATION

Avec les chaleurs et le renouveau des affaires, nos députés ne tarderont pas à hâter la fin de la session.

Soyons tranquilles, ce n'est pas le gouvernement qui tempêrera leur ardeur à terminer en coup de vent. Cette session l'a évidemment énervé et tout libéral qu'il soit, il soupire, presque sans cachotterie, après le moment où la vacance mettra un espace reconfortant entre lui et les représentants du peuple.

Ces représentants, une fois qu'on possède des portefeuilles, c'est gênant; pour employer l'expression pittoresque d'un sardonique confrère: c'est toute une perruque sur la soupe.

Et dans le parti libéral, c'est vraiment remarquable comme, une fois le pouvoir atteint, les députés et les électeurs deviennent des êtres odieux.

On dirait que dans tout libéral se trouve un autocrate, comme tout Russe recouvre un Cosaque.

Le libéral arrivé semble vouloir se venger de ses longues années de démocratie et de popocratie. Et comment se venger sinon en damant le pion, comme autoritarisme et comme arrogance, au plus féroc tory.

Ce jeu des contraires est la source la plus féconde en compensation de ce genre. Tardivel n'agit pas autrement. On le trouve trop sacristain, trop exclusivement Tartuffe, bang! sans transition et comme du rôti au dessert il devient opportuniste, fraye avec Pacaud et rédige le *Soleil*.

Pour ramener le directeur de la *Vérité* à des mœurs journalistiques moins frelaines, les bonnes âmes ont eu recourt à la douche du désabonnement.

Pour humaniser, pour "relibéraliser" nos gouvernants d'Ottawa, il y a eu la douche complexe : entrevues poivre et sel, révolte dans la presse, caucus tourmentés, résignation de députés, ultimatum de clubs, et le reste.

Quel a été le résultat ? D'abord, et tout naturellement, le calme qui suit les crises et sur lequel se fient quelquefois, et à tort, ceux qui les ont causées.

Puis il y a eu quelques légers redressements.

Enfin, et surtout, nous avons reçu des promesses. Il faut être si pauvre pour ne pas pouvoir promettre.

Comme variation sur le thème, les ministres se sont renvoyé la balle ; ensuite, avec un courage qui les honore, ils ont désigné les sous-ministres comme des boues émissaires.

Néanmoins, voyant que les sous-ministres pouvaient courir quelque réel danger, il y a eu variation stratégique : le sénat a été désigné à la fureur de ceux qui se sentaient le besoin, à titre de soulagement provisoire, de casser quelque chose.

Ne pouvant par un reste de loyauté à des hommes qui, après tout, représentent le parti, les briser comme les idoles autrefois, les mécontents se sont donc rué sur le Sénat.

Il n'y avait pas de catastrophe à appréhender. Taper sur cette vénérable institution, c'est taper sur du caoutchouc. Le Sénat a autant d'immunités que dix-huit églises arc-boutées et sa racine est en plein parlement impérial.

C'était donc une manière de sport à la "sunny way" qu'on a offert à la dévorante activité des bolters.

On gagnera du temps, s'est-on dit, sur les banquettes du Trésor ; or, gagner du temps, c'est arriver à la fin de la session, et une fois la session finie, c'est le grand air, c'est la vacance, c'est la liberté ; c'est le patronage distribué selon les méthodes chères à l'alliance hybride qui s'appelle le gouvernement d'Ottawa.

Amis, vous tous qui vous dites francs-libéraux, qui l'êtes, qui voulez conserver votre parti fort, i: tact, toujours digne et vraiment populaire, ne laissez pas le point final se mettre aux travaux de la présente session sans recevoir des garanties sérieuses de la bonne administration au point de la vue de la régie interne du parti.

Et gardez-vous bien d'accepter des arthes qui n'aient point cours... quelques semaines après que le gouvernement aura été délivré de votre importun voisinage.

LA DIRECTION.

---

Une trouvaille dans le dernier volume publié de la correspondance de Veillot :

" La première condition d'un journal catholique, c'est d'être fait par des manières de moines, qui ne dépendent ni de la politique, ni de l'ordinaire, ni d'eux-mêmes, et qui veulent servir la vérité dans l'humilité et dans la pauvreté. "

# EXEMPTIONS DE TAXE

## II

L'argument primordial des apôtres de l'exemption est bien connu : " Les propriétés du culte sont non productives. " Admettons-le pour le moment et demandons-leur ce que cela peut avoir de concluant.

Que de propriétés laïques sont également non productives ! Devra-t-on les sous-traires, elles aussi, à l'impôt ? Que d'entreprises, que de placements tournent à mal ! Que de faillites chaque année ! Va-t-on mettre dans la catégorie des propriétés indemnes, celles que le sort adverse a ainsi rendues infructueuses ?

Pourquoi y'aurait-il exception pour ces dernières ?

La demeure du laïque, qu'elle soit cabane ou palais, bien qu'improductive, est taxée. Du jour où elle a été construite jusqu'au moment où le feu, l'eau, le vent ou le temps la font disparaître, elle n'a cessé de coûter plus ou moins d'argent en réparation, agrandissement ou embellissement. et, pourtant, dans la plupart des cas, elle n'a rien produit dans le sens ordinaire du mot.

Mais, dira-t-on, si les laïques ne possédaient pas de résidences, il leur faudrait en louer ? Et ne serait-ce pas la même chose pour les religions, si elles ne possédaient pas de temples ?

Rien de plus inexact, cependant, de dire que les temples et leurs succursales ne produisent rien.

Les places de bancs ou les sièges se vendent à des prix tels que ces temples deviennent presque aussi exclusifs que les clubs. Puis, il y a les quêtes et les mille et une industries du culte. On y prélève des

sommes énormes destinées à payer le salaire de milliers de pasteurs, missionnaires, employés divers. Les banques, les usines, les magasins paient aussi leur monde à même l'argent recueilli dans leur enceinte, ou indirectement, mais tous sont taxés.

Un autre argument des représentants des religions : " Nos propriétés nous ont été données en cadeau. "

Va-t-on maintenant ériger en principe général que toute propriété acquise par donation doit être exempte d'impôt ? Dans ce cas les trois quarts des immeubles laïques seraient également à l'abri des exigences de l'État ou des municipalités, et les budgets publics auraient bien maigre échine.

Il nous semble que le fait même de n'avoir rien eu à déboursier pour devenir propriétaire devrait être une raison de plus de ne pas objecter de fournir sa quote-part au revenu du pays ou de la cité.

A ce propos nous lisons dans un opuscule intitulé : *The demands of liberalism* :

Ceux qui ont le moyen de donner une partie de leurs biens aux Eglises sont plus en mesure de payer les impôts sur ces églises que ne le sont ceux qui luttent du matin au soir dans la grande bataille pour l'existence. Quand on a ce moyen de supporter le culte par des dons en biens-fonds, on doit également être en mesure de payer tous les impôts tombant sur ces biens-fonds, d'autant plus que le donateur est en même temps receveur puisqu'il est membre de l'Eglise à qui le don est fait. S'il veut transporter une valeur d'un compte personnel, à un autre compte personnel, il doit aussi, bon gré malgré, payer la taxe après comme avant. Il n'a pas le droit de forcer des voisins qui n'appartiennent pas à son Eglise à l'aider, lui, dans ses donations.

On objectera encore que l'Eglise exerce une grande influence morale. Quelle ironie dans ce cas ! Où est-elle cette grande in-

fluence morale dans ces exemptions qui sont ni plus ni moins un vol fait aux contribuables. Le citoyen qui exerce une influence morale est-il, lui, exempt de contribuer au trésor public ?

D'ailleurs, ce n'est pas l'influence morale de l'Eglise qu'on veut taxer, ce sont ses propriétés. Si cette taxe équivalait à une diminution de cette influence, pour l'Eglise, elle doit avoir le même effet pour celle du laïque.

Toute exemption d'une part, est une augmentation de l'autre. C'est logique, et ce qu'il y a d'irritant, c'est que cette augmentation retombe sur des centaines de citoyens qui n'ont rien à faire avec le culte qui en bénéficie.

L'exemption de taxe est un empiètement sur la liberté religieuse.

Le droit du citoyen de pratiquer ou de ne pas pratiquer une religion est inviolable. Toute intervention sur ce terrain par l'Eglise, la société ou l'Etat est un crime. Or, toute exemption de ce genre est un crime, car elle diminue d'autant plus le pouvoir financier d'un non pratiquant pour propager ses bonnes croyances et elle le force à contribuer à la dissémination de doctrines qui ne sont pas les siennes.

C'est aussi une injustice ; toutes les propriétés devraient être, sauf de rares exceptions, égales devant l'impôt. Les gens et les choses des cultes ainsi privilégiés ne jouissent-ils pas de tous nos services publics ?

Ce système de privilège est gros de dangers. Il tend inévitablement à créer des monopoles, il permet aux Eglises de posséder les meilleures propriétés dans chaque ville et oblige les citoyens à porter le fardeau destiné à d'autres. Les affaires en sont gênées, le paupérisme est indirectement encouragé. Cette accumulation faci-

le de biens rend les clergés arrogants, autoritaire et parfois corrompus. Le surplus de taxe causé par l'exemption écrase ceux qui doivent à eux seuls payer pour l'administration des affaires publiques et municipales.

Pourquoi attendre qu'une crise, peut-être une révolution plus ou moins sanglante vienne remédier au mal ? Et cela viendra, soyons-en sûrs. L'Histoire est là pour nous le prouver.

On sait ce qui s'est passé en France de 1789 à 1791 : on sait qu'en 1870 en Italie la propriété religieuse valait 400 millions et que l'Etat s'en appropria 160. On sait encore ce qui a été fait au Mexique.

Pourquoi ne pas opérer pacifiquement et de suite une réforme qui aura le triple résultat de rendre justice à tous les citoyens, d'aider à l'Etat et aux cités et de redonner aux différents cultes la dignité primitive, l'esprit d'abnégation qui les anima au début ?

VIEUX-ROUGE.

#### PAS DE NÉGLIGENCE

On évite les plus graves complications en prenant du BAUME RHUMAL dès qu'on se sent gêné de la gorge. 25c partout. 63

Un bon coup de dent donné par la *Tribune* de Woonsocket à nos amateurs d'épaulettes et d'épée d'apparat :

Les citoyens franco-américains qui s'enrôlent aujourd'hui dans l'armée des Etats-Unis font plus de bien à leur élément que tous les beaux orateurs qui nous parlent à tout propos de Rochambeau et de Lafayette.

Chose remarquable, on compte parmi les volontaires très peu de ces hommes d'épée que l'on admire à l'ouverture de tous les bazars et qui ne sont contents que lorsqu'on leur donne du militaire gros comme le bras.

Tures et Espagnols sont frères siamois par bien des points.

## LE DESSUS DU PANIER

On a dit que la France sympathisait avec l'Espagne ; qu'elle était à griffes et à dents contre nos voisins.

C'est peut-être cette croyance qui a moulé l'opinion de quelques douzaines de Canayens qui souhaitaient la victoire des fils de la pouilleuse Ibérie.

Rochefort nous explique le dessous de cette sympathie toute d'apparence.

Je connais le peuple français, dit-il, et le peuple français me connaît. Les sympathies du peuple français sont pour les Etats-Unis et Cuba. Le peuple français n'a pas oublié ces trois grands mots magiques : *liberté, égalité, fraternité*. Il y a trois ans les Rotschild ont acheté en Espagne pour 500,000,000 francs de bons cubains, et d'autres spéculateurs en ont aussi acheté, et c'est ce qui explique l'attitude actuelle du gouvernement français. Au nom du peuple français, je déclare solennellement que nous sommes pour l'indépendance de Cuba. Les Etats-Unis seront victorieux. C'en est fait de l'Espagne. Si l'Espagne ne lutte pas, la dynastie actuelle est détruite. Si l'Espagne lutte, elle sera défaite, et sa défaite aura le même résultat, la chute de la dynastie actuelle.

\* \* \*

Ailleurs on se livre à la grave occupation d'établir des parallèles entre l'Américain et l'Espagnol. Dangereuse occasion de poudre bien des idiotes et d'étaler sans y être forcé, d'ineffables trésors d'ignorance.

*Talk is cheap* et la désillusion sera cruelle, même pour les plus huppés d'entre les détracteurs des Américains.

Nous admettons, dit un confrère des Etats-Unis, que l'Oncle Sam est jeune et qu'il n'est pas encore initié à toutes les subtilités de la diplomatie. Il dit franchement ce qu'il pense, brutalement même, comme ces jeunesses vigoureuses qui, confiantes dans leur force physique, se soucient peu de se rendre aimables envers ceux dont les opinions viennent en conflit avec les leurs. C'est son plus grand défaut.

Dans les cercles diplomatiques d'Europe, où les esprits sont plus souples, plus polis, grâce à un entraînement plus parfait de dissimuler sa pensée et de mettre entre les lignes des sous-entendus divers, on n'accorde pas à cette brusque

franchise toute l'importance qu'elle mérite. On croit encore, là-bas, au vieux dicton : "Chien qui aboie ne mord pas." Mais on se trompe, et l'Espagne payera malheureusement pour l'expérience qui servira aux autres puissances européennes.

L'Oncle Sam est un grand parleur ou peut même dire qu'il est fantasque ; mais il a bon cœur : son courage ne laisse aucun doute à personne, et sa tenacité ne cède devant rien. Si l'Espagne eut mieux connu son tempérament et son caractère plus ou moins bizarre, elle aurait pris au sérieux les premiers avertissements du président McKinley, contenue dans son message du 7 décembre dernier. C'était pour elle le moment de chercher un moyen d'évacuer Cuba sans tout perdre en quittant cette île et sans s'exposer à une révolution. M. Sagasta avait le talent, sinon la force de persuasion, de faire comprendre au peuple espagnol que lutter contre les Etats-Unis, même au nom de l'honneur national, c'était tout simplement commettre le suicide.

Au reste, il n'y a pas de honte à céder devant une force supérieure, dans les choses qui ne concernent ni la religion ni la morale, tandis qu'il est toujours dangereux pour un pygmée de se mesurer avec un géant. C'est la fable du pot de grès et du pot de fer mise en pratique.

La Grèce a eu, l'an dernier, les mêmes ardeurs helléniques qui fermentent en ce moment dans toutes les poitrines espagnoles : en dépit des sages conseils de l'Europe elle provoqua la guerre avec la Turquie. On sait le reste. Les soldats grecs essayèrent plusieurs défaites sanglantes ; le gouvernement dut implorer les vainqueurs pour obtenir la paix ; la dette nationale de la Grèce s'est recrudescée d'une cinquantaine de millions de dollars, et les Turcs occupent encore la Thessalie.

Nous ne voyons pas dans tout cela, où peut bien être perché l'honneur national des Grecs. Il faut avouer, en effet, que ce pauvre honneur a coûté énormément cher pour rien. Mais non, ce n'était pas l'honneur de la Grèce qui était en jeu dans la controverse de celle-ci avec la Turquie c'était plutôt son orgueil, sa vanité, ses susceptibilités, toutes choses qui n'ont rien de commun avec l'honneur bien entendu.

C'est précisément le cas de l'Espagne, qui confond son orgueil avec son honneur. Pour elle, abandonner Cuba, c'est se déshonorer, c'est déchoir dans l'estime du monde civilisé. Rien de plus faux cependant. La situation de l'Espagne est celle d'un négociant qui, ne pouvant plus ex-

exploiter une succursale avec profit pour lui-même et pour ceux qui en dépendent, se déciderait à l'abandonner de bon cœur avant d'y être forcé par la main de la justice, et afin de ne pas compromettre l'avenir de sa maison principale.

En agissant ainsi, ce négociant, loin de se déshonorer, prouverait qu'il est prudent et clairvoyant.

\* \* \*

Le mariage des prêtres est-il valable ? En France la question n'est plus discutée en droit depuis le procès de l'ex-abbé Sterlin. Les canons de l'Eglise ne sauraient avoir aucune répercussion sur le Code civil. Si le prêtre jette la soutane aux orties pour convoler, c'est affaire entre sa conscience et lui. L'officier de l'état civil n'a qu'à s'incliner devant sa volonté et qu'à célébrer le mariage.

La 1<sup>re</sup> Chambre civile de Paris vient de faire une nouvelle application de ce principe de liberté. Un ancien vicaire, l'abbé Poupard, ayant quitté les ordres pour se fiancer à une de ces paroissiennes, Mlle Magnan, Mme Poupard mère, navrée d'une telle détermination, signifia une opposition au mariage. Mais le Tribunal a prononcé la main-levée de l'opposition :

Attendu, dit le jugement, que la législation moderne, basée toute entière sur la liberté de conscience, ne saurait empêcher le prêtre d'abjurer sa foi et de se réclamer du droit commun pour accomplir un acte que la loi permet à tous.

En conséquence, le Tribunal enjoint à l'officier de l'état civil, sur le vu d'un extrait de jugement, de procéder au mariage de l'ex vicaire.

\* \* \*

Un archevêque montréalais sans cathédrale !

Une communication de Green bay, Wisconsin, nous apporte le fait suivant : M. Vilatte qui s'était fait sacrer archevêque parmi les "vieux catholiques," Eglise de l'ex-père Hyacinthe, a vu vendre son temple de Green Bay aux catholiques polonais pour la modique somme de \$1,025. La pauvre église était depuis longtemps grévée d'hypothèques, et M. Vilatte ne trouvant pas le moyen de payer ses dettes a fait la culbute finale. Cet archevêque sans église est un canadien-français né à Montréal. Il a parcouru à

peu près tous les pays du monde ; et c'est à Antioche (Turquie d'Asie) qu'il reçut le titre pompeux qu'il affiche aujourd'hui avec ostentation.

COCARDASSE.

## COUPS DE CRAYON

Le gouvernement Laurier gouverne moins que le Sénat, à qui la faute ?

A dying nation ! a dit avec raison de Salisbury.

Que l'Espagne remporte, de ci de là, dix vingt, trente victoires son sort n'en est pas moins fixé. *Delenda est Iberia !*

Si les journaux quotidiens voulaient être moins abondants et plus sensés dans leurs nouvelles, ils feraient œuvre intelligente.

M Tardivel, né aux Etats-Unis, se distingue actuellement par sa haine contre ce pays. Cet homme n'aura su rien respecter.

La guerre hispano-américaine a relégué aux oubliettes le ballon d'Andrée et la fièvre du Yukon. A quelque chose malheur est bon.

Un abbé McCabe a découvert que la destruction du *Maine* n'est pas due à une explosion : IL S'EST CASSE LUI-MEME. M. Tardivel trouve que ç'a beaucoup de bon sens.

Les victoires que pourraient remporter maintenant l'Espagne seraient comme les dernières de Napoléon, qu'on a appelées des victoires blessées à mort.

Soyons aux aguets ! M. Tarte vient de promettre toute sa sollicitude aux intérêts du chemin de fer du Lac St-Jean. Cet homme a la rage des chemins de fer.

Tout le monde devrait toujours avoir du BAUME RHUMAL sous la main. 73

Le club Letellier joue à M. Tarte le tour de l'inviter à donner une conférence. Nous brûlons de connaître la réponse du ministre. Existe-t-il encore à ses yeux un club Letellier? Et la *Patrie* qui ne souffle mot...

Les fabricants et les débitants de liqueurs alcooliques courent le risque de se faire lâcher en grand par le gouvernement. Ce qui se passe depuis quelques jours ne sent pas bon pour eux. Qu'ils ne s'endorment pas.

La grandeur en Espagne se mesure sur l'habileté d'une personne à vivre sans travailler, et il n'est que juste qu'une nation qui a méprisé le travail succombe faute d'habileté et de force, qualités qui sont les dons du travail chez toutes les nations industrielles.

Depuis le commencement de la guerre on nous sert de la "race latine" à toutes les sauces. Comme pour le grec, autrefois, on en met partout. On ferait mieux de consacrer un aussi beau zèle à redonner du cœur et des reins à cette race atrophiée, décadente, déjà cagotte.

Il paraît que les Irlandais du Canada et des Etats-Unis n'ont pas le goût pour la prêtrise que manifestent ceux de la mère-patrie. Les évêques manquent de sujets, paraît-il. Plus un pays est pauvre, avachi, désorganisé, plus grande est la course vers la vie facile du ministère religieux.

Nous avons parlé du nouveau microbe découvert par la *Vérité*. Un prêtre lui écrit à ce propos :

*L'épiscopatisme*, voilà un mot inattendu qui a fait tressaillir, sursauter même quelques uns de vos lecteurs, pénétrés à bon droit du plus profond respect pour la personne et l'autorité sacrées des évêques.

On nous écrit de Détroit, Michigan :

Plusieurs familles canadiennes qui étaient parties pour la région du Lac St-Jean alléchées par les offres du gouvernement reviennent de nouveau à leurs anciens foyers. La vie au Lac

St-Jean n'est pas aussi facile que les agents d'immigration l'ont prétendu. On est d'avis que le gouvernement devrait s'occuper à trouver de l'ouvrage pour ses gens avant que de venir aux Etats-Unis chercher de nouveaux travailleurs pour défricher ses terres.

Nous lisons dans la *Tribune*, de Woonsocket :

Un grand journal de Montréal, depuis l'ouverture des hostilités, se fait adresser des dépêches spéciales de toutes les parties du monde, mais il oublie de nous nommer ses correspondants.

Le *New-York World* et le *New-York Journal* ont aussi l'habitude de fabriquer ainsi dans leurs propres bureaux leurs nouvelles les plus émotionnantes; mais eux du moins, ils ont la précaution de les faire précéder de noms quelconques, vrais ou fictifs.

Un colonel de l'armée américaine disait ces jours derniers :

Le malheur, quand il s'agit de guerre, c'est que l'on sait quand elle commence, mais jamais quand elle finit.

Vous souvient-il qu'un jour l'Angleterre déclara la guerre à l'Espagne à propos d'un nommé Jenkins, que l'on supposait s'être fait couper les oreilles en territoire espagnol. Cette guerre devait durer soixante jours, elle dura trois ans et quand elle fut finie on découvrit que Jenkins s'était fait couper les oreilles en... Angleterre!

Il n'y a pas que M. Tardivel qui évolue dans l'Eglise catholique. Le *Scranton Index* parle d'un prêtre catholique de Buffalo qui a récemment "conduit" un "service" pour les protestants dans un local de l'Y. M. C. A.

On a chanté une hymne protestante, ensuite le prêtre a récité l'oraison dominicale, puis il a prêché un sermon sur l'abstinence totale, disant que l'Eglise se serait déclarée, il y a longtemps, en faveur du *teotalisme* sans les ordres monastiques et les prêtres de naissance étrangère qui ne veulent pas travailler pour la *tempérance*.

Encore un coup à pie porté à la légende du clergé protégeant notre langue. Nous lisons dans une dépêche au *Star* :

Que le français ait même perdu du terrain dans l'église catholique, cela est amplement démontré par les chiffres suivants : dans dix-neuf



églises catholiques de la Nouvelle-Orléans, les sermons sont en anglais ; dans huit en français et en anglais ; dans une seule en français. En dehors de la Nouvelle-Orléans, dans vingt-quatre églises catholiques de la Louisiane, les sermons sont en Anglais ; dans quarante-une en français. Cela fait un total de quarante-trois églises où l'on prêche en anglais ; quarante-deux en français et huit, dans les deux langues. Les trois-quarts du clergé sont toutefois français, mais beaucoup parmi eux prononcent leurs sermons en anglais.

— — —  
Nous lisons dans un journal de Paris :

En quittant d'assez mauvais gré son église inachevée de Saint Joachim, le fantastique abbé Brugidon a laissé une situation embarrassée. Il avait accepté, d'avance, les honoraires de deux cent mille messes. La liquidation de cette faillite d'un nouveau genre incombe à l'administration vaticane qui fait de louables efforts pour persuader aux prêtres français de combler ce singulier déficit. Jusqu'ici, malgré la réclame des *Croix* et de l'*Univers*, nos compatriotes se montrent recalcitrants. Cela s'explique, si l'on considère que l'honoraire de messe, en moyenne de 2 francs, est une valeur en circulation, et une partie appréciable du revenu de chaque prêtre. Promettre au Pape une des 365 messes qu'un prêtre peut dire par an, c'est, pour plus d'un pauvre curé, renoncer à une obole nécessaire. Aussi la souscription n'a-t-elle atteint jusqu'ici qu'un chiffre dérisoire. Il est probable que la chose finira comme dans toutes les faillites, par un concordat, et qu'il y a quelque part au Vatican un livre où l'on passe aux profits et pertes obligations périmées.

RIGOLO.

À LONDRES

## CURIEUX SIMPTOMES

Je suis allé, la semaine dernière, me promener du côté des Docks. Une curiosité, qui n'est jamais tout à fait trompée ni pleinement satisfaite, me ramène vers ce quartier inconnu à tant de Londonniens. J'y ai toujours trouvé des impressions nouvelles et des leçons inattendues. C'est là, en effet, que se font sentir d'abord par des signes avant-coureurs, les crises du

commerce et du travail ; c'est là qu'on comprend mieux les grandeurs et les faiblesses de l'Angleterre ; c'est là qu'il est quelquefois permis à un témoin obscur de deviner l'histoire de demain à travers le pêle-mêle contradictoire des incidents d'aujourd'hui. Et, quand il n'y a rien à apprendre, il y a tant à regarder!...

L'autre matin, j'avais un but déterminé. Je voulais serrer la main d'un brave garçon qui s'embarquait peut-être pour des années. Et qui sait si les syphons des mers de Chine nous le rendront ? Je le trouvai dans un de ces garnis tenu par des mères, des veuves ou des sœurs de marins et que fréquente exclusivement une clientèle de gens de mer. La maison est sur un pied à la fois maternel et sévère. Bons lits, bonne chère, bon marché fabuleux, surtout si on compare les prix à ceux du West-End. En revanche, point de passe-partout. Défense d'emmener des filles. A minuit, tout le monde doit être rentré et le gaz éteint. Le mobilier m'a reporté de vingt-cinq ans en arrière. Voilà le canapé d'acajou et de crin noir que j'avais perdu de vue depuis un quart de siècle ! Et, au-dessus de la cheminée, ai-je besoin de le dire ? Nelson à Trafalgar.

Mon jeune marin était en compagnie de cinq ou six camarades de vingt à vingt-deux ans. De solides gaillards, des figures à la fois dures et souriantes, rudes et enfantines ; dans le regard, ce singulier mélange de malice et de langueur que j'ai toujours trouvé au fond de l'œil des marins. On ne sait jamais s'ils couvent une mauvaise farce ou un bon sentiment.

— Eh bien ! leur dis-je, êtes-vous contents ? Cela marche-t-il, vos affaires ?

— Mal dit le plus âgé.

Et tous les sourires s'effacèrent, toutes les figures devinrent graves.

— Cependant, repris-je, je viens de lire un beau discours de M. Chamberlain. Il est assez content de lui et pas trop mécontent des autres. Il paraît que tout est pour le mieux dans le plus vaste des empires possibles.

Il y eut un ricanement amer autour du petit

salon. Ces jeunes gens m'expliquèrent qu'ils avaient tous en poche leur certificat de *second mate*, régulièrement conquis à la suite d'un examen, et qu'ils étaient à Londres depuis plusieurs semaines, mangeant leur argent ou celui de leur famille, sans réussir à trouver d'emploi.

A les en croire, malgré les benoîtes statistiques et l'optimisme officiel, le commerce de long cours est en souffrance. Ils m'ont cité plusieurs grandes Compagnies bien connues dont les navires pourrissent, depuis des mois, dans les ports du Japon, de la Nouvelle-Zélande ou de l'Amérique du Sud sans pouvoir obtenir un chargement rémunérateur pour le voyage de retour.

— C'est le commerce allemand qui nous ruine.

— Avec cela, dit un autre, nos colonies ne se gênent pas pour nous opposer des tarifs quand elles y trouvent leur intérêt. Et puis on viendra parler de leur patriotisme, de la solidarité de toutes les parties de l'empire!... L'impérialisme, quelle blague!

— Si vous ne trouvez pas à vous placer comme officiers, demandai-je, que ferez-vous?

— Nous nous engagerons *before the mast*. Bien d'autres le font.

— En vérité? Des officiers, acceptant de servir comme simples matelots?

— Il le faut bien. Un navire de la Castle Line est parti la semaine dernière, emmenant à son bord treize officiers, dont deux avec le brevet du capitaine, qui servent comme marins. L'an dernier, je suis allé aux îles Frankland avec un équipage entièrement composé d'officiers c'était très gai. Nous ne tenions aucun compte des ordres du patron; nous en savions plus long que lui. Il a été obligé d'avouer qu'il n'avait jamais marché aussi vite; mais, en route, il mourait de peur en voyant de quel train nous allions. Il faut vous dire que le pauvre bonhomme avait acheté ce bateau, un joli schooner de six cents tonneaux, et qu'il en raffolait. Il l'aimait tant que, quand on ne le voyait pas, il tirait son mouchoir de poche pour frotter les ivres... Ah! nous l'avons fait enrager! On

ne le reprendra pas à naviguer avec un équipage d'officiers.

Le jeune homme riait de toutes ses dents blanches à ce souvenir et je n'avais plus devant moi qu'un joyeux *school boy*. Un autre reprit:

— Ce ne serait encore rien si nous trouvions de l'emploi *before the mast*. Mais on ne veut pas de nous, même pour matelots.

— A quoi cela tient-il?

— A bien des causes. D'abord, on réduit tous les jours les équipages. Sur les grands voiliers d'à présent les voiles sont manœuvrées par des treuils à vapeur. La machine nous ôte le pain de la bouche comme aux ouvriers de l'industrie. Ça n'empêche pas que, quand il survient un coup de vent qui n'a prévenu personne, le capitaine sait bien qu'il n'a point le temps de faire chauffer ses machines et agir ses treuils. Il envoie les marins dans les haubans, mais quinze hommes ne peuvent pas faire l'ouvrage de trente ou quarante, et souvent le navire se perd.

— Bah! c'est un coup de veine, dit gaiement un petit blond auquel il ne manquait qu'un col plat pour ressembler à un élève d'Eton. Le naufrage enrichit l'armateur.

— Vous comprenez, continua le plus âgé, le nombre des places diminue et le nombre des concurrents augmente. L'autre matin j'allais signer un engagement; j'avais la promesse du *chief mate* et mes papiers étaient livrés depuis trois jours. A la dernière minute on me dit: "Êtes-vous de la Fédération? — Non — Alors, nous ne pouvons pas vous prendre." On fait signe à une grande brute qui ne parlait pas un mot d'anglais et qui était seulement entré dans le bureau depuis cinq minutes. Il montre son ticket de la Fédération et il signe à ma place.

— Qu'est-ce que la Fédération?

Ils se mirent tous à parler à la fois. Evidemment, sur la Shipping Federation, les avis étaient partagés. Moyennant cinq shillings, le premier venu peut devenir membre de cette Société. Les Compagnies qui ont souscrit à la Fédération sont obligées de choisir leur équipages exclusivement parmi les associés ou, tout au moins, de leur donner la préférence sur tous les autres. Elles sont également tenues de

les payer suivant un tarif fixé d'avance. On devine ce qui se produit. Suivant que le commerce prospère ou se ralentit, que les hommes manquent ou surabondent, le tarif se trouve alternativement favoriser les marins et les Compagnies. De là, la diversité des jugements sur cette institution. Si elle se généralisait, elle tendrait à faire des marins une corporation et, comme telle, mériterait le bien et le mal qu'on a dit des corporations. Ainsi que toutes les combinaisons où les faibles s'associent avec les forts, elle tourne rapidement un profit exclusif des forts. Les Compagnies ont, pour éluder des tarifs, mille bons tours dans leur sac. Elles font signer à un marin un engagement de six mois en vue de servir dans la Méditerranée au pied de 3 livres 10 schillings par mois. Puis, arrivé à Trieste ou à Salonique, le capitaine exhibe un ordre qu'il vient de recevoir des armateurs et qui l'envoie à la Nouvelle-Orléans. Le service de l'Atlantique vaut 4 livres 10 schillings; mais le marin a signé à 3 livres 10 schillings et il servira les deux tiers de son temps à ce taux de rabais.

Si j'ai bien compris ce qui m'a été dit, la Fédération est ouverte aux étrangers; elle ne fait point acception de nationalité. Mais les *Dutchmen*, — et par là il ne faut pas entendre seulement les Hollandais; mais tous marins du Nord parmi lesquels une proportion énorme de Norvégiens et bon nombre d'Allemands, — sont tout prêts à accepter des gages inférieurs, et c'est ce qui rend leur concurrence redoutable. Mal payés, mal nourris, ils font "tout ce qu'on veut" et n'ont aucune des exigences du marin britannique. A ce point de vue, les *Dutchmen* eux-mêmes ne peuvent pas lutter avec les Lascars et les Chincis. Les bateaux de la Compagnie péniinsulaire et orientale sont manœuvrés par des lascars et, quoique le nom de ces hommes soit, dans nos langues occidentales, le synonyme de tous les vices, ceux qui les commandent leur trouvent de l'intelligence, du courage et, parfois, certaines vertus. Un grand nombre de steamers ont leur chaufferie pleine de Chinois, et je pourrais citer plusieurs navires actuellement à l'ancre dans les Docks qui sont manœu-

vrés par des Célestes. Maintenant personne ne se retourne plus pour les regarder lorsqu'ils vont, la queue prudemment cachée sous le bonnet ou rentrée dans la tunique, traînant leur costume flétri que des raccomodages maladroits et des additions successives ont transformé en guenilles cosmopolites, s'offrir, de navire en navire, avec une grimace de crapaud bon enfant et une phrase, éternellement semblable, qui représente tout leur anglais. Ils ont une "mission" dans West-India-Road avec un temple pour y faire leurs dévotions. Ils ont aussi leurs lieux de rendez vous pour des usages moins vertueux tels que des fumeries d'opium, plus ou moins secrètes, et des repaires qui peuvent remplacer les classiques "bateaux de fleur." lentement, mais sûrement, la lèpre chinoise, la tache jaune s'étend comme une goutte d'huile rance, sans bruit, sans trêve, sans impatience ni déviation.

— Et on leur laisse gouverner le navire? ai-je encore demandé.

— Pas encore: cela viendra. Alors les officiers seulement seront Anglais. Mais comment assurer leur recrutement s'il n'y a plus de marins? Jusqu'ici les règlements exigent que les candidats au grade de *second mate* aient d'abord servi quatre ans à la mer comme simples matelots ou comme apprentis. Ceux qui viendront après nous ne sauront comment faire leur stage, si les choses continuent comme elles sont aujourd'hui. Et si vous saviez, monsieur, ce que c'est qu'un officier qui n'a pas servi "devant le mot." Il n'est bon à rien, il ne peut pas montrer aux hommes comment il faut se prendre pour exécuter ses ordres.

Et il m'expliquait, à sa façon, cette communauté démocratique du bord où l'officier doit souvent prêcher d'exemple et payer de sa personne, où l'autorité et le rang sont peu de chose s'ils ne s'appuient sur l'expérience personnelle et le prestige de la force exercée. Ces gamins qui m'entouraient, dont quelques-uns avaient encore des joues vierges et roses, avaient déjà vu le cap Horn et les mers du Japon; ils avaient couru dans les haubans, crispant leurs pieds nus autour de la vergue sous un ouragan de glace ou un déluges de feu, quand le vaisseau

inclina à trente-cinq degrés leur montrait au-dessous d'eux une crevasse profonde comme un abîme. Ils avaient passé des nuits cramponnés à la roue, se demandant si la prochaine vague ne les emporterait pas avec elle. La mort les avait frôlés cent fois de son aile noire et leur cœur n'en avait pas battu plus vite. Cette vie-là avait fait doux des hommes. Avant eux, des milliers et des milliers d'autres, depuis ceux dont Hackluyt a recueilli les aventures extraordinaires, ont grandi dans la même épreuve, et ce sont eux, en somme qui ont fait l'Angleterre. Serait-on en train de la défaire? Ces jeunes gens, que je regardais, étaient-ils les derniers d'une race héroïque qui va disparaître?

Si le péril s'accroît, si la crise persiste et s'aggrave, il est clair que les vocations se détournent ailleurs, que les forces de la jeunesse de demain chercheront un autre emploi. Elles le trouveront sans peine dans cet immense empire colonial qui, presque sans coup férir, a doublé d'étendue depuis vingt-cinq ans. On l'a dit avant moi : chaque fois qu'un Anglais robuste et bien portant émigre vers l'hémisphère austral ou l'Amérique du Nord, il y a un Allemand exténué et malsain pour prendre sa place et infiltrer ses vices physiques dans le sang populaire. Les jingoïstes crient de toutes leurs forces contre l'invasion des travailleurs étrangers et des produits exotiques ; mais ils s'empressent d'accueillir et d'utiliser les uns comme les autres, dès qu'ils y trouvent un farthing de bénéfice. Ce qui se passe dans la marine marchande, vous le retrouverez à peu près dans toutes les professions et dans tous les domaines de l'activité nationale. Dans aucun d'eux, cependant, les conséquences ne seront aussi sérieuses que dans celui-ci. Imaginez qu'une guerre éclate en Europe. Va-t-on, le matin de ce jour-là, découvrir que la flotte commerciale de l'empire britannique, autrement dit sa réserve navale, est entre les mains des Allemands ou, mieux encore, des Chinois, et que l'Angleterre, qui n'a déjà plus de paysans, n'a plus un seul marin? On aura beau enguirlander de fleurs en papier la statue de Nelson, il sera un peu tard pour remédier au mal.

Il viendra peut-être un Drumont anglais qui écrira *l'Angleterre chinoise* et en vendra deux cent éditions. Et alors... Mais les choses n'iront pas si loin. Il y a des gens qui savent, et qui veillent, et qui se mettront en travers.

AUGUSTIN FILON.

---



---

## FEUILLETON

# DE TOUTE SON AME

PAR

RENÉ BAZIN

Madame Lemaria réfléchissait.

Quelqu'un entra. Elle reconnut le gros homme qui s'avancait à tâtons, ayant peur de heurter les meubles.

— C'est vous, Mourieux? Vous avez fait la déclaration?

— Oui, madame. J'attends vos ordres pour faire le reste, avec Victor. Le testament renferme-t-il quelque disposition relativement aux funérailles?

— Non, rien.

La vieille femme se tut, ramena ses bras sur sa jupe, et considéra ses mains qu'elle ouvrit toutes grandes et qu'elle étendit, la paume en dehors, d'un geste d'abandon qui correspondait évidemment à une pensée de son âme primitive. Puis, fixant Mourieux :

— Vous me voyez deux fois triste, dit-elle. C'est bien ce que je croyais : nous sommes très riches.

Mourieux grogna :

— Ça vaut mieux que la pauvreté.

Elle reprit, du même air pénétré :

— Pas toujours, Mourieux... De plus, maître Lecanu m'apprend que mon mari m'a légué tout ce dont la loi lui permettait de disposer en ma faveur.

— Est-il possible? à vous?

Les sourcils broussailleux du marchand de fournitures se relevaient d'étonnement. Il ajouta :

— Ma foi, chère madame, vous m'en voyez surpris, oui, tout à fait, et... bien heureux.

— Moi, je ne suis pas étonnée, Mourieux. M. Lemarié se défiait de la prodigalité probable de son fils, qui n'a pas de métier. Il ne m'aimait pas, mais il m'estimait.

— Sans doute.

— Peut-être a-t-il pensé que c'était une... compensation. Les hommes les plus rudes ont quelquefois des dessous de bonté. Enfin, sa volonté est formelle. J'hérite. Une fortune énorme.

Mourieux eut un geste d'assentiment

Elle soupira, et dit :

— Mal acquise.

— Oh ! madame !

— Je sais ce que je dis, Mourieux, et je dis mal acquise.

— Permettez ! Un labeur opiniâtre, beaucoup d'intelligence, beaucoup d'esprit de suite... M. Lemarié a gagné honorablement...

— D'après l'homme courrant et facile, oui, mon ami. Mais moi, je suis le témoin de la vie vous savez' le seul vrai, celui qu'on ne trompe pas. J'ai vu venir l'argent qui m'arrive, et, bien avant de l'avoir en ma possession, j'ai souffert d'en user. Cruellement, croyez-moi. À la fin de l'Empire, vous n'étiez pas là, quand nous faisions des inventaires de deux cent mille francs avec des conserves de dixième qualité, fabriquées pour les marines étrangères et que les agents déclaraient excellents, parce que... vous comprenez, n'est-ce pas ? Et en même temps, et plus tard, et toujours, vous n'étiez pas là quand les ouvriers députés par leurs camarades venaient au bureau, et i i même, au-dessous de nous, — que j'ai entendu de fois ces scènes-là ! — se plaindre de ne gagner que des salaires notoirement insuffisants, mais qui ne changeaient pas, parce que nous possédions presque un monopole. Vous n'avez pas connu les réponses brutales, ni les congédiements sans autre motif qu'une réclamation, ni les discours des employés stylés pour faire entendre à des malheureux qui s'étaient blessés que l'accident n'engageait pas la responsabilité de l'usine. Nous les avons en titres de rente, ces économies-là !... Et les misères morales, celles qu'on a voulues, celles qu'on a tolérées et les autres qu'on aurait pu connaître ! Ah ! ces murs maudits de la fabrique, que j'ai pleuré de fois en les regardant ! Tenez, cette nuit, quand j'ai appris qu'ils brûlaient, ma première pensée a été : tant mieux !

Après un intervalle, pendant lequel sa poitrine essoufflée se calma un peu, madame Lemarié reprit, avec son expression de placidité habituelle :

— C'est inutile que j'insiste sur la démonstration ? Vous me dispensez ?

— Oui, dit naïvement Mourieux, j'ai beaucoup connu Lemarié, vous comprenez, et, sans approuver tout...

— Je ne dis pas cela pour le plaisir de l'accuser, mon bon ami, mais pour vous prévenir d'une résolution. Cette fortune m'est odieuse. Je l'accepte pour qu'elle soit bien dépensée : j'en donnerai autant que je pourrai, voilà.

L'homme tourna la tête, instinctivement, du côté de la chambre, comme si l'autre eût pu entendre de telles paroles. Le bruit d'une couronne de perles qu'on déplaçait tomba dans le silence du salon, et affirma que l'heure présente était bien à la femme qui venait de parler, Mourieux, saisi d'une émotion qu'il était incapable de ne pas traduire en acte, se leva, tendit la main, et dit :

— Faites moi l'honneur de me donner la main, madame Lemarié. Ce que vous dites-là peut être exagéré, mais c'est tout de même joliment bien !

— Vous m'aideriez, mon cher Mourieux. Je ne saurais pas employer toute cet argent. C'est si difficile ! J'aurai besoin de vos conseils.

Il restait debout près d'elle, admirant cette femme qui se révélait à lui, soudainement.

— Est-ce que Victor est informé ?

— Des clauses du testament ? Oui, il était là.

— Et du reste ?

— Je lui en parlerai à la première occasion discrètement, comme on peut le faire à un fils. Je le crois capable de comprendre. Et vous ? Vous rappelez-vous ce qu'il disait, devant son père, au jardin ?

— Oui, ce qu'il disait...

— Vous doutez de lui ? Il a tant d'affection pour vous !

— Madame, répondit le bonhomme en détournant la question, je suis trop vieux pour entreprendre quelque chose. Il y a beaucoup de misère partout ; il y en a dans la mode, dans la couture, que je connais bien, mais il vous faudrait pour vous renseigner et vous aider, quelqu'une de nos jeunes filles, une comme il s'en trouve, intelligente, fine, qui sache les dessous du métier...

— Vous m'aviez parlé, dans le temps, de mademoiselle Madiot ?

— C'est vrai. Si elle voulait bien. Eh voilà une !

— Elle va venir tout à l'heure, dit tranquillement madame Lemarié.

Et, comme Mourieux faisait un mouvement, étonné qu'en un pareil jour elle eût songé d'abord à cela :

— Ne vous méprenez pas. Je n'ai pas la moindre intention de parler de ces questions, en ce

moment, avec mademoiselle Madiot, non : il s'agit de tout autre chose.

L'expression d'énergie, de révolte contre un long passé d'abaissement reparut sur son visage.

— Il s'agit d'une injustice qui a été commise vis-à-vis des Madiot. Il faut la réparer tout de suite, parce que ce sont des pauvres. On me le refusait, hier. Et j'ai hâte de faire oublier ce qui fut trop dur dans le passé.

La porte s'ouvrit. Le valet de chambre demanda :

— Madame, on vient de chez madame Clémence, pour essayer des chapeaux.

— C'est bien, faites monter.

Lorsque le domestique eut disparu :

— Je suis plus malheureuse que d'autres, mon cher Mourieux, parce que j'étais née pour une situation médiocre, et que me voici en face de devoirs bien difficiles à connaître et à remplir. . . Donnez-moi le bras.

Et elle se leva, et Mourieux la conduisit jusqu'au baut du vestibule, près de la rampe de l'escalier. Là, il prit congé. Elle vit, en même temps, descendre son vieil ami, le dos voûté, la tête encore plus penchée sur l'épaule gauche que de coutume, et monter deux formes sveltes, qui se détachaient de l'ombre du péristyle, et s'élevaient par mi les reflets fondus de glaïeul rose. C'étaient Henriette et Marie. Marie marchait la dernière, et portait trois boîtes rondes. Madame Lemarié cherchait à deviner laquelle était cette Henriette Madiot. Était-ce celle qui tendait à peine du genou sa robe serrée dans la main droite, et qui montait, comme sans effort, dans la lumière ? A cause des bords des chapeaux, les visages étaient cachés.

Henriette arrivait là en inconnue. Toute sa pensée en entrant, avait été : " Comme c'est beau ici ! " Madame Lemarié, de son côté, n'éprouvait et ne pouvait éprouver qu'une curiosité sympathique, à l'endroit de cette ouvrière dont on lui avait vanté la grâce fine et l'esprit. Cependant la sympathie s'aviva, lorsque, bien en face, dans la dernière volée du bel escalier de pierre, madame Lemarié vit se découvrir, peu à peu, le visage d'Henriette, le menton mince, le nez petit et droit, les yeux enfin, les yeux étoilés d'or, qui se levèrent et l'aperçurent. La vieille dame souleva : " Qu'elle est jolie ! " Surtout, elle reconnut en elle, avec une émotion que la vie lui avait souvent donnée, la jeune fille, celle qui possède le charme infini et fragile, celle que tiennent à leur gauche les mères heureuses.

Cela la fit se détourner brusquement, sans dire un mot.

— Est-elle laide ! dit tout bas Marie. C'est elle qui est si riche ?

Derrière madame Lemarié, elles pénétrèrent dans une chambre tendue d'étoffe gros bleu, qui ouvrait sur la cour.

Les fenêtres n'étaient pas fermées.

— Voici les chapeaux que vous avez demandés, madame, dit Henriette à madame Lemarié qui s'était mise à contre-jour : voulez-vous que mademoiselle les essaye devant vous, d'abord ?

Sur un " oui " à peine prononcé, Henriette releva sa voilette, et se pencha au dessus des cartons que son amie avait posés à terre, puis, comme le nœud du couvercle était difficile à défaire, s'ageronilla.

— Veuillez me pardonner, dit-elle les cordons sont noués.

— Ne vous hâtez pas, mademoiselle, prenez votre temps. Je ne suis pas une grande dame, moi.

— Nous avons trois modèles, madame, qui ne diffèrent guère que par la richesse du plissé. . . Voici le plus simple. . . Placez-vous bien dans le jour, mademoiselle Marie. aplatissez vos cheveux. . .

L'ouvrière en parlant s'était redressé, d'un mouvement souple, tenant entre deux doigts la capote de crêpe noir, que soulignait un bandeau de crêpe blanc. Elle la posa sur la tête de l'essayeuse, avec une sûreté parfaite, ni trop en avant, ni trop en arrière, attira quelques mèches noires sur les tempes et imita les bandeaux d'une vieille femme, piqua une épingle, fixa l'édifice, puis interrogea :

— Est-ce ce genre-ci ?

Elle s'aperçut que madame Lemarié ne faisait aucune attention au chapeau, et n'avait pas quitté des yeux, au contraire, la garnisseuse de madame Clémence, l'employée de la mode que la plupart des clientes ignoraient en pareille occasion. Elle fut surprise. On s'occupait d'elle. On lui marquait une espèce d'admiration qui la fit sourire. Et il y eut un remerciement dans ce sourire de jeunesse flattée. Mais elle réprima si vite cette manifestation d'un sentiment personnel, qui devait être déplacé :

— Désirez-vous, reprit-elle, que nous essayions une seconde forme ?

La veuve du riche industriel était évidemment une personne singulière, elle demanda :

— Vous êtes toute jeune, mademoiselle, quel âge avez-vous ?

— Vingt-quatre ans, mad me.

— Vous avez beaucoup travaillé, déjà ?

— Sans doute, madame, depuis mon enfance.

— Et votre métier vous plaît, j'en suis sûre ? Vous devez être adroite. La maison où vous êtes vous occupe toute l'année, n'est-ce pas ? Vous n'avez pas de morte-saison ?

Henriette, comme toutes les jeunes filles de la mode avait une sorte d'orgueil professionnel, qui l'empêchait de se plaindre. Elle était, de plus, trop foncièrement peuple, par toute sa vie, pour ne pas être en garde contre la pitié et contre les questions d'une autre classe. Elle répondit froidement.

— Non, madame, pas moi, je ne manque de rien.

Les rides qui cernaient les joues de madame Lemarié se creusèrent un peu. De son air d'extrême bonté, qu'il fallait une émotion bien vive pour altérer, elle considéra un moment ces deux jeunes filles, l'une droite, élégante, presque hautaine, l'autre évidemment indifférente et si singulière sous sa capote de deuil. Puis, sans se fâcher, elle dit :

— Je suis heureuse, mademoiselle, qu'il ne vous manque rien. A moi, il me manque beaucoup de choses, notamment, ceci : il y a en, n'est-ce pas, des questions d'intérêt entre votre oncle et M. Lemarié ?

— Oui, madame... Elles sont, je crois... réglées.

— Précisément, elles ne le sont pas selon mon désir. Vous voudrez bien annoncer à votre oncle qu'à titre de très ancien ouvrier de la maison, il lui sera servi une retraite de cinq cents francs par an.

Henriette fut un moment interdite. Elle devint toute rouge. Les larmes lui montèrent aux yeux.

— Ah ! madame, qu'il va être heureux ! Que je vous remercie pour lui ! Il n'y comptait plus... Je ne sais pas comment vous dire...

Elle hésitait à s'avancer vers la main que lui tendait madame Lemarié, n'étant pas habituée à de pareilles familiarités de la part des clientes qu'elle visitait, et elle se sentait à la fois confuse, heureuse et embarrassée, lorsqu'une ombre s'allongea, à ses pieds, sur le parquet. C'était Victor Lemarié, qui entrait par la porte ouverte sur le vestibule. Il tenait à la main un paquet de billets de faire part, sous enveloppes lissérées d'une large bande noire.

— Pardon, dit-il, en apercevant Henriette et Marie.

— C'est toi, mon enfant ! dit madame Lema-

rié, qui l'avait entendu sans le voir. Dans une seconde. J'achève de choisir : un chapeau.

Elle s'approcha de Marie.

— Donnez celui-ci, fit-elle ; ce sera toujours assez bien.

En un tour de main, avec un grand geste de délivrance, Marie enleva la coiffure, et la posa sur le marbre d'une colonne. Elle se hâta de ramasser les deux boîtes pleines. Henriette salua, en fixant sur la vieille femme ses yeux redevenus très doux, qui disaient : " Merci pour lui, et merci pour moi. "

Les deux jeunes filles quittèrent l'appartement. Dans le vestibule, tout près de la porte, quand Henriette passa, Victor Lemarié, qui s'était effacé contre le mur, inclina sa barbe en pointe, et dit :

— Bonjour, mademoiselle Madiot.

La voix s'en alla, claire, jeune, sans réponse, heurtant la cloison derrière laquelle, là-bas, s'égrenait le rosaire sans fin des religieuses.

— Je venais pour écrire des adresses, dit Victor en entrant dans la chambre de sa mère. Vous n'êtes pas trop fatiguée ?

D'un signe, elle répondit non, et indiqua la petite table sur laquelle ils pourraient écrire tous deux, côte à côte.

## XI

Les billets de faire part, imprimés sur papier épais, portaient en tête la croix : qu'avait elle à faire avec cette vie éteinte ? Ils portaient : " Décédé avec les sacrements de l'Eglise ; " c'était faux, car le mort ne s'était jamais soucié d'eux. Ils portaient ; " Un *De profundis* " Qui le réciterait ?

Madame Lemarié soupira, en remettant dans l'enveloppe la première feuille qu'elle avait dépliée, et, de son écriture appliquée, nette et anguleuse, elle traça une adresse, puis une autre, puis une troisième, silencieusement. Victor faisait de même. Ils consultaient un carnet ouvert entre eux.

— Nous n'envoyons, bien entendu, qu'aux gens de loin. Les pompes funèbres se chargent du reste. Mourieux y a passé ; il a dit : toute la ville.

— Oui.

— M. le général baron d'Espelette, commandant de la 16<sup>e</sup> division... Êtes-vous sûre qu'il n'y a pas un s à la fin?... Non?... Comme vous voudrez... Il pourra me servir, le général quand je ferai mon stage d'officier de réserve, en janvier.

La demi-interrogation n'eut de réponse que le grincement de la plume voisine, qui inscrivait "M. Le Mansart, conseiller général..."

— Vous invitez Le Mansart ?

— Evidemment.

— Il s'était présenté contre mon père... Mon père le détestait.

Elle leva sur son fils un regard de reproche, et dit en semettant à écrire :

— Mon pauvre ami ! Je voudrais pouvoir inviter tous les ennemis de ton père, et obtenir le pardon de quelques-uns moyennant une si petite attention. Une existence humaine confine à tant d'autres, surtout celle d'un chef d'industrie... On fait tort, souvent sans le vouloir, on érase...

— A ce compte mère, il faudrait inviter les anciens ouvriers renvoyés, les congédiés pour cause d'installation de machines, les veuves non pensionnées...

Madame Lemarié posa la plume sur le bord de l'encrier de verre, et dit, regardant devant elle :

— Si tous ces pauvres récitaient seulement un *Ave Maria* pour ton père !

— Ah ! bien oui : ils ne savent plus.

— Je donnerais de bon cœur une partie de ma fortune pour l'obtenir. Les âmes des morts sont si lourdes quand elles n'ont pas ces ailes-là !... Mon Victor, je suis heureuse au moins de me dire que tu ne te sépares pas de moi, quand il s'agit de nos ouvriers. Moi, vois-tu, je les considère. — C'a été une idée de toute ma vie, — comme des sortes d'associés qui n'auraient pas de contrat. Ton père ne voyait pas ainsi, et il nous a laissé, à tous deux un arriéré de charités à faire.

Elle s'arrêta un peu, et, comme la réponse ne venait pas :

— Je n'aurai pas de plus grande joie que de m'acquitter. Et toi ? Je suis sûre que tu y a songé, toi qui as tant de cœur ? Donner, quel beau mot !

— Ma foi, non, je n'ai pas...

— Mais tu ne refuses pas de m'aider, n'est-ce pas, dans le bien que je veux faire ?

— Sans doute, si vous le faites raisonnablement.

La mère demanda, affectueusement, avec un ton de prière à demi exaucée :

— Voyons, explique-moi : qu'entends-tu par "raisonnablement" ?

— Par exemple...

Il réfléchit une seconde.

— Par exemple ces Madiot. J'admettrais que

vu les longs services de l'oncle, on étudiait le moyen de lui accorder une petite pension.

— Très bien, mon ami : c'est déjà fait.

— Comment !

— Et si tu avais pu voir, tout à l'heure, la surprise, la joie de cette jeune fille ! En vérité, le remerciement dépassait le cadeau. C'était vaif, c'était...

— Pardon : vous donnez combien ?

— Cinq cents francs par an.

— Sapristi ! Comme vous y allez ! Voilà qui n'est pas raisonnable déjà !

La mère répondit doucement, pour ne pas froisser :

— Trente ans de services, Victor ! Moi qui me reprochais de n'avoir pas été assez généreuse ! Mais tu comprends bien que ce sont là des charités nécessaires, presque des dettes. Avec une fortune comme la nôtre, sais-tu mon rêve ?

Le jeune homme, les sourcils froncés, tournait son porte-plume entre ses doigts, et fixait obstinément l'encrier.

— Mon rêve serait de doter une ou plusieurs grandes œuvres destinées à secourir des ouvriers d'usine et de métier. Quelles œuvres ? Je n'ai pas encore de décision, quoique j'aie des idées. Ensemble nous y réfléchirions, ensemble nous arrêterions les plans, nous referions une réputation à ce nom de Lemarié que plusieurs ont maudit... Enfin je voudrais nous voir moins riches et plus aimés, mon enfant : veux-tu ?

Sans perdre de vue l'encrier, il répondit, avec cet air de supériorité que les hommes prennent vite, dans les questions d'argent :

— Mère, je propose que nous continuions nos adresses ; voilà qu'il est trois heures, et la poste n'attend pas.

Elle eut un petit sursaut de douleur. Mais elle ne s'emporta pas. Il y avait l'avenir, tout l'avenir à sauvegarder. Elle dit tristement :

— Alors, ce que tu disais à ton père ? Je ne comprends plus, mon ami.

Il leva les mains :

— Mais je le pense toujours ! Seulement, nous serions naïfs, en vérité, de nous ruiner seuls pour changer des choses qui sont la résultante de tout un état de société. C'est l'éducation, qui est à changer... Que sais-je ?

*A suivre.*

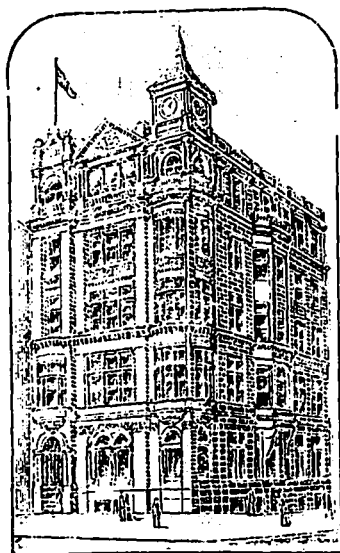


# LE SUN

## Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada

SIEGE SOCIAL, MONTREAL.

ROBERTSON MACAULAY, Président.  
 Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président.  
 T. B. MACAULAY, Secrétaire.  
 IRA B. THAYER, Surint des Agences.  
 G. F. JOHNSTON, Assistant-Surintendant des Agences



L'année 1897 a, jusqu'à maintenant été plus satisfaisante encore que 1896. Elle montrera sans aucun doute augmentation tout à fait anormale. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. La police sans condition et son habile et prudente direction ont fait leur œuvre.

— UNE AUTRE RAISON —

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui a introduit la police sans condition ce qui a pendant de longues années été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis un an, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscables. Le contrat d'assurance d'un porteur de police ne peut être résilié sans le privilège et après avoir été deux ans en vigueur être silié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquiescer une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable à volonté.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME

Capital assuré au 31 décembre 1891.....	\$38,196,890	08
et au 31 décembre 1899.....	6,388,142	6
revenu pour 1896.....	1,886,258	0

O. LEGER

Gérant Département Français pour la ville et le District de Montréal

PAS UN JOUR DE MALADIE

## Depuis Trente Ans

RÉSULTAT DE L'USAGE

### DES PILULES D'AYER

"Depuis plus de trente ans, les Pilules d'Ayer m'ont conservé la santé, n'ayant jamais été malade pendant tout ce temps. Avant l'âge de vingt ans, je souffrais presque constamment—cela provenant de constipation—de dyspepsie, de maux de tête, de névralgie, de clous et d'autres éruptions. Quand je fus



convaincu que les neuf dixièmes de mes affections provenaient de la constipation, je commençai l'usage des Pilules d'Ayer qui amenèrent les résultats les plus satisfaisants, n'ayant jamais eu une seule maladie qui ait résisté à ce remède. Ma femme qui avait été malade pendant des années prit aussi les Pilules d'Ayer et elle revint promptement à la santé. Les Pilules d'Ayer, prises à temps, empêchent tout danger de maladie."  
 HENRY WETTSTEIN, Byron, Ill.

## Les Pilules d'Ayer

Les plus hautes récompenses à l'Exposition de Chicago

50 YEARS' EXPERIENCE

# PATENTS

TRADE MARKS  
 DESIGNS  
 COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

## Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co., 361 Broadway, New York  
 Branch Office, 65 F St., Washington, D. C.